

## COMMUNIQUER

### Le Colloque de Coimbra (Portugal)

Le Colloque International de Coimbra permet aux participants d'apporter une contribution majeure pour renforcer la culture de l'intégrité académique dans un climat amical et studieux.

Animés par l'esprit de la recherche et de l'action qui façonne la mission de l'IRAFPA, nous proposons des thèmes qui anticipent les ruptures et évolutions entourant l'intégrité.

Le Colloque 2026 aura lieu du 17 au 19 juin à Coimbra (Portugal). Le Colloque en anglais en ligne a eu lieu les 19 et 20 juin 2025.

### Le LinkedIn de l'IRAFPA

Les posts : communiqués et capsules vidéo tournées lors de nos colloques avec nos conférenciers et auteurs.

Abonnés : 6'500 membres de la communauté académique.

### Notre Web-TV

Afin de replacer l'intégrité académique au cœur de la création et diffusion de connaissances, l'IRAFPA organise le pôle « Transfert de connaissances » autour de ces axes :

- des émissions-débats Web-TV (15 minutes),
- des capsules vidéo (3 minutes) d'experts des thèmes critiques,
- des interventions dans les médias.

### Notre Lettre trimestrielle

Notre lettre trimestrielle "Intégrité académique" est publiée depuis 2004.

Elle est le principal véhicule de la "parole performative" des sciences de l'intégrité auprès de ses quelques 20'000 abonnés.

## AGIR

### Les Écoles d'été

S'appuyant sur son expérience de plus de 15 ans de médiations, expertises et certifications, l'IRAFPA offre trois formations uniques laissant une large part au débat démocratique. Les jeux de rôles y occupent une grande place pour acquérir ces compétences.

- Formule 1 : "Conseiller en intégrité"

Dates : du jeudi 9 au samedi (midi) 11 juillet 2026.

- Formule 2 : "Implémenter une culture de l'intégrité académique"

Dates : lundi 6 et mardi 7 juillet 2026.

- Formule 3 : "Culture de l'intégrité : Train-the-Trainers"

Dates à la demande.

### La méthode des cas

L'IRAFPA dispose d'une banque de plus de 200 cas mettant en exergue des situations de manquement à l'intégrité. Les cas soumis à l'analyse de la communauté académique sont anonymisés : les dates et les noms sont totalement fictifs. Mais nos cas pourraient bien se produire dans n'importe quel pays et n'importe quelle discipline.

- Si les cas sont utilisés en ligne : la mise en cohérence du champ des actions est induite par les réponses individuelles des participants. Elle reflète le contenu des messages reçus et elle est exclusivement « habitée » de citations des répondants.

- Durant les Écoles d'été, les techniques d'animation sont issues de celles du théâtre et de la méthode des cas afin de laisser aux participants le maximum d'opportunités de s'enrichir mutuellement (jeux de rôle, improvisation, captation vidéo, pièce de théâtre...).

### Saisines et médiations

Toute personne physique ou morale, académique ou non, est en droit de demander, en toute confidentialité, conseil à l'un des quatre membres du Bureau de l'IRAFPA concernant un sujet qui la préoccupe en matière de transgression des valeurs et des normes académiques.

L'IRAFPA conduit ses propres enquêtes, dans le cadre exclusif des demandes de médiation qui lui sont adressées, avec pour unique objectif l'amélioration du système académique au service de la connaissance.

L'IRAFPA peut aussi, sur demande, contribuer aux enquêtes menées par les personnes en charge de l'intégrité académique qui, par leurs fonctions, sont amenées à déterminer les faits frauduleux conformément aux conditions prévues par les réglementations ou normes nationales.

## PUBLIER

Nous publions alternativement nos ouvrages en français et en anglais, grâce à une collaboration efficace avec les éditeurs EMS et Globethics.

### Les publications en libre accès

#### Les livres

- 2024. *The New Boundaries of Academic Integrity* (M. Bergadaà & P. Peixoto, Editors), Research Ethics No. 3, Globethics.

- 2023. *Academic Integrity – A Call to Research and Action* (M. Bergadaà & P. Peixoto, Editors), Research Ethics No. 2, Globethics.

- 2021. *Academic Plagiarism*, M. Bergadaà, Research Ethics No. 1, Globethics.

**Les Cahiers de l'IRAFPA** : revue scientifique de l'IRAFPA, créée en 2023. Elle est publiée sur une plateforme ouverte basée en Suisse, le projet [www.SOAP2.ch](http://www.SOAP2.ch). Elle n'est pas publiée en version papier.

La revue s'inscrit dans le projet de l'IRAFPA visant à être une référence en matière de sciences de l'intégrité.

**Les Actes du Colloque international de Coimbra** sont accessibles librement sur le site de l'IRAFPA.

Chaque auteur indique son ORCID.

Les dix communications les plus abouties sont publiées l'année suivante en livre chez EMS, Collection Questions de société. Une version anglaise est publiée l'année suivante chez Globethics.

### Nos ouvrages

- 2026. *L'intégrité académique - Du concept à l'action*. M. Bergadaà, Collection Questions de société, EMS.

- 2025. *Réinventer l'intégrité académique à l'ère de l'intelligence artificielle* (sous la direction de M. Bergadaà & P. Peixoto) Collection Questions de Société, EMS.

- 2023. *Les nouvelles frontières de l'intégrité académique* (sous la direction de M. Bergadaà), Collection Questions de société, EMS.

- 2021. *L'urgence de l'intégrité académique* (sous la direction de M. Bergadaà & P. Peixoto), Collection Questions de société, EMS.

- 2015, *Le plagiat académique, comprendre pour agir*, M. Bergadaà, Collection Questions contemporaines, L'Harmattan.

## Les actions de l'Institut

- Créer un espace de rencontre scientifique international et interdisciplinaire pour promouvoir le débat démocratique sur l'intégrité et la fraude académiques.
- Développer des recherches théoriques et empiriques dans ces champs spécifiques.
- Publier des ouvrages collectifs, notamment par le Pôle Publications de l'IRAFPA.
- Réaliser des médiations pour accompagner les personnes physiques et morales touchées par la fraude ou le plagiat académiques.
- Former à des compétences spécifiques durant ses Écoles d'été "Conseillers en intégrité" et "Implémenter une culture de l'intégrité", ou lors de formations à la demande "intra-établissement".
- Développer et diffuser une méthodologie d'expertise reconnue en matière de fraude et de plagiat académiques.
- Organiser des ateliers et des communications sur les concepts-clés de son corpus théorique et empirique sur l'intégrité lors des Colloques internationaux de Coimbra.
- Délivrer des certifications institutionnelles "Établissement responsable".
- Gérer un espace WebTV et une page LinkedIn offrant en accès libre plus de 100 capsules vidéo et des émissions dédiées à l'intégrité.
- Publier et diffuser la lettre « Intégrité académique » à plus de 20'000 souscripteurs et animer la page LinkedIn de 6'500 abonnés.

L'Institut a été créé sous un statut d'association à but non lucratif le 18 juin 2016, à Genève.

L'Institut est indépendant et n'a aucune affiliation politique ni religieuse.

## L'organisation

### Présidence

**Michelle Bergadaà**

### Bureau

**Eric Bauce**

Professeur, Université Laval, Québec, Canada

**Michelle Bergadaà**

Professeure émérite, Université de Genève, Suisse

**Paulo Peixoto**

Pro-recteur, Professeur associé, Centro de Estudos Sociais (CES/FEUC), Universidade de Coimbra, Portugal

**Jean-Yves Puyo**

Professeur des universités en géographie, UPPA, France.

### Conseillers scientifiques

**Ludovic Jeanne**

Conseiller Prospective et Société, Prof. assistant en géopolitique et Responsable de l'intégrité académique à l'EM Normandie, France

**Dominique Leglu**

Conseillère Sciences et médias, précédemment Directrice éditoriale du pôle sciences (Sciences et avenir ; La Recherche), Paris, France

**Hervé Maisonneuve**

Conseiller Éditeurs, Consultant en rédaction scientifique, ancien Professeur associé de santé publique, Paris, France

**Jean Moscarola**

Conseiller IA, Fondateur, Président d'honneur de Sphinx, France

**Jean-Baptiste Soufron**

Conseiller juridique, Avocat, ancien secrétaire général du Conseil national du numérique (CNNum), Paris, France

### Correspondants nationaux

**Boubacar Camara**, Professeur, Université Gaston Berger, Sénégal

**Sanja Pekovic**, Professeure, Université du Monténégro

**Jacques Py**, Professeur, Université de Toulouse, France

### Chargées de mission (colloques en anglais)

**Cinta Gallent Torres**

Professeure associée, Université de Valence (Espagne),

**Heid Reed**

Assistant Professor, Audencia Business School (France)

### Communication

**Catarina Da Costa**

Chef de projet, Communication numérique

**Philippe Perakis**

Producteur, réalisateur & storyteller, BeVisible.swiss

## Devenir membre

Peut être membre de l'Institut toute personne, physique ou morale, intéressée à la réalisation des objectifs fixés et adhérant à ses valeurs.

Les membres de notre société savante (association à but non lucratif) contribuent au développement et à l'enracinement de bonnes pratiques en matière d'intégrité dans leur environnement direct. Ils favorisent l'implantation de dispositifs organisationnels encadrant la révélation et le traitement de fraudes et de plagiat académiques. Ils apportent à l'Institut les informations utiles à ses recherches et à ses actions.

On devient membre de l'Institut par acceptation du Bureau et après s'être acquitté de la cotisation annuelle.

### Membres individuels

Cotisation : 100 EUR/an (ou 110 CHF/an)

Tarif spécial doctorants : 80 EUR/an (ou 90 CHF/an)

### Membres institutionnels

#### • Laboratoire ou département

Cotisation : 300 EUR/an (ou 330 CHF/an)

Offre 3 adhésions individuelles + réduction sur les événements de l'IRAFPA + accompagnement de médiation.

#### • Établissement (université, faculté, Grande École, fonds ou centre national, etc.)

Cotisation : 900 EUR/an (ou 990 CHF/an)

Offre 5 adhésions individuelles + réduction sur les événements et certifications de l'IRAFPA + accompagnement de médiation + publication du logo sur le site web IRAFPA.

#### • Association savante, éditeur de revue ou de logiciel

Cotisation : 500 EUR/an (ou 550 CHF/an)

Offre réduction sur les événements de l'IRAFPA + conseils personnalisés + publication du logo sur le site web IRAFPA.

### Membres bienfaiteurs et sponsors

Cotisation annuelle ou en une seule donation : 3'000 EUR (ou 3'300 CHF) minimum.

## Nous joindre

Courriel : michelle.bergadaa@responsable-academia.org

Tél. : + 41 22 798 42 04

Adresse : Institut IRAFPA, c/o Tal Schibler, DGE Avocats,  
6 rue Bartholoni, 1204 Genève, Suisse

Site Web : <https://irafpa.org>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/irafpa/>